

Chambéry le 4 juillet 2013

Madame Dominique Augé pour l'ARELAG

A

Monsieur le Recteur,

Nous constatons avec consternation les conséquences de la décision prise pour renforcer la sectorisation dans les inscriptions en lycée ; la conséquence est dramatique pour l'enseignement des langues anciennes qui, jusqu'à présent, attiraient dans les lycées de l'académie des élèves motivés, qui pouvaient ainsi suivre un enseignement humaniste auquel M. Le Ministre a montré son attachement.

L'absence de dérogation permettant aux élèves voulant étudier le latin ou le grec de s'inscrire dans cet enseignement introduit une inégalité inacceptable dans l'école de la République. Si les regroupements dans un établissement de bassin pour des raisons budgétaires nous ont paru compréhensibles et louables, il nous paraît impossible en revanche de décréter désormais que les élèves hors secteur à l'établissement qui dispense cet enseignement ne peuvent plus prétendre à ces choix. C'est tout simplement introduire une ségrégation sociale injuste et illégitime.

De telles mesures vont nécessairement provoquer un tarissement de toute cette filière d'enseignement, alors même que, comme le rectorat le sait, les besoins d'enseignants en langues anciennes sont patents. On ne peut regretter une défection à l'Université ou au recrutement des Professeurs lors des concours et s'en préoccuper si on fait tout en amont pour précipiter ces abandons.

Nous savons que l'Académie de Grenoble a œuvré depuis plusieurs années pour les Langues Anciennes en favorisant les recherches de l'équipe Hélios dont les travaux sont nationalement reconnus. Il ne peut être cohérent d'inciter ainsi une réflexion didactique en condamnant dans le même temps à la fermeture les sections de latin et de grec.

Nous demandons donc instamment que les modalités d'inscription en seconde soient révisées pour que les élèves qui choisissent de suivre l'enseignement du latin et du grec puissent le faire.

Dominique Augé,
Professeur Agrégée de Lettres Classiques au Lycée Vaugelas
Présidente de l'Association ARELAG
(Association Régionale des Enseignants de Langues Anciennes
de l'académie de Grenoble)